

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>rs</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
A l'Office de Publicité Départementale et  
Étrangère, HAVAS-LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>,  
rue de la Banque, 20, et à la Publicité Dépar-  
tementale, Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

## Gare de Saumur (service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — — Express.  
3 — 27 — — — matin, Poste.  
9 — 04 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 02 minutes soir, Mixte.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — — matin, Omnibus.  
6 — 23 — — — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 02 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 — 14 —  
Trois mois, — 5 — 7 — 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

### CHRONIQUE POLITIQUE.

La discussion sur la question de Rome a été por-  
tée lundi au sénat de Turin par une interpellation de  
M. Vacca au comte de Cavour.

L'honorable membre a d'abord émis cette opinion  
qu' deux partis extrêmes empêchent la solution de  
la question : les ultramontains et les libéraux exa-  
gérés. Quant à lui, il a une solution toute prête et  
il la propose. Revendiquer Rome pour les Italiens  
et rendre à l'Eglise l'indépendance et la liberté  
moyennant l'abolition totale du pouvoir temporel.

Solution assez singulière, pour le dire en pas-  
sant, et qui ne nous semble guère différer de celles  
proposées par ces libéraux exagérés auxquels M.  
Vacca paraît en faire un crime.

En ce qui concerne les affaires de Naples, M.  
Vacca pense que le seul moyen de les pacifier est  
d'éteindre le foyer de conspiration qui est à Rome.

En ce qui concerne Rome, le ministre dit qu'il  
faut se contenter d'efforts moraux. Il est nécessaire,  
dit-il, que l'antagonisme entre l'Eglise et l'Etat cesse  
le plus tôt possible ; mais il laisse au temps le soin  
d'indiquer les moyens propres à atteindre ce but.

D'ailleurs le ministre se livre à des considérations  
très-étendues en ce qui touche les droits et la liberté  
de l'Eglise, et il cite à ce sujet des écrivains tels que  
MM. de Montalembert, de Lamennais, le P. Lacordaire,  
et il espère que l'Eglise sera un jour persuadée  
que la séparation des deux pouvoirs est favo-  
rable à son indépendance et à sa liberté.

En ce qui touche les affaires de Naples, le gouver-  
nement est décidé à employer les moyens les plus  
énergiques pour amener la fin des révoltes.

Un ordre du jour de Matteucci emportant la con-  
fiance du sénat dans les déclarations du gouverne-  
ment du roi en ce qui touche la réunion de Rome et  
la liberté de l'Eglise est voté à la presque unanimité.

Ainsi que le fait remarquer le *Moniteur*, les députés  
italiens usent dans des proportions que l'on  
pourrait trouver excessives du droit de discussion  
et du droit d'interpellation.

Où a vu comment, depuis plusieurs jours déjà, la  
chambre, cependant fort pressée par les affaires,  
perdait un temps précieux à discuter des questions  
importantes sans contredit, mais qui ne perdraient

rien à être écartées en ce moment et laissées aux  
délibérations de la diplomatie.

Les députés italiens, tout fiers de leurs nouveaux  
droits, ne pensent pas ainsi, et les uns après les  
autres se font un point d'honneur d'appeler à la tri-  
bune M. de Cavour, sans trop de souci des inconvé-  
nients qui en pourraient résulter.

C'est aujourd'hui M. Brofferio qui prend la dé-  
fense du comité garibaldien de Gênes, au sein duquel  
des perquisitions ont eu lieu par ordre du gouver-  
nement. M. Brofferio demande des explications à cet  
égard. M. Minghetti démontre que ces perquisitions  
étaient justifiées par des enrôlements illicites que le  
gouvernement veut empêcher à tout prix, et l'ordre  
du jour de M. Brofferio est repoussé après une lon-  
gue et vive discussion.

La question des armements va aussi motiver une  
discussion à laquelle M. de Cavour veut donner le  
plus d'extension possible. D'un autre côté, M. Ricci-  
soli annonce des interpellations sur les projets du  
gouvernement en ce qui touche à l'armée méridionale  
et à son chef. C'est lundi qu'aura lieu cette  
séance, dit le télégramme, et il est probable que Garibaldi  
y assistera et qu'il donnera des explications  
relativement aux discours que lui attribue le journal  
*l'Italie*. (Le Pays.)

L'opinion a reçu de Naples, à la date du 8, les  
nouvelles suivantes :

Une conspiration bourbonnienne a été découverte.  
Hier et ce matin, des armes ont été séquestrées : hier  
trois cents fusils, et ce matin six cents, avec beau-  
coup d'autres munitions. Le duc de Cajanello et  
l'évêque Trotta sont arrêtés. A la station de Caserte,  
une quarantaine d'hommes armés ont été aussi arrê-  
tés. A Castiglione, dans les Abruzzes, et à Vico  
dans la Capitanie, des tentatives insurrectionnelles  
ont eu lieu, mais elles furent facilement comprimées,  
parce que la population n'a pas voulu y partici-  
per. Les insurgés ont commis à Castiglione, toutes  
sortes d'atrocités. Les Muratistes ont essayé une  
manifestation ridicule en envoyant dans les maisons  
des bulletins portant l'inscription suivante : *Murat,  
roi de Naples par la volonté du peuple*. La population  
est restée complètement indifférente. Les élections  
se sont faites avec ordre. Ici comme dans les provin-  
ces, tout s'est passé dans le calme. Aujourd'hui

ont eu lieu les courses au Champ-de-Mars, en pré-  
sence de S. A. R. le prince Eugène. La foule était  
immense, et la ville tranquille.

Naples, mercredi. — Les soldats de l'ex-armée  
des Deux-Siciles, se trouvant absents de leur propre  
commune ou qui en menacent la tranquillité sont  
rappelés.

Les arrestations continuent.  
La tranquillité est rétablie. — Havas.

On écrit de Rome que M<sup>r</sup> Sacconi ne reviendra  
plus à Paris comme nonce du Saint-Siège. Le bruit  
court qu'il va être promu au cardinalat, et qu'après  
sa nomination il sera remplacé à Paris par un autre  
prélat.

On assure que la cour de Rome est désireuse de  
renouer des relations diplomatiques avec le gouver-  
nement français.

Le sacre du nouvel évêque bulgare aura lieu le 21  
avril à la chapelle sixtine. Le Saint-Père aurait  
voulu faire cette consécration le 7, mais il en a été  
empêché par une indisposition passagère. (Le Pays.)

Des télégrammes de Varsovie et de St-Peters-  
bourg confirment la regrettable nouvelle que nous  
avons donnée dans notre précédent numéro.

En apprenant la dissolution de la société agrono-  
mique, laquelle, on le sait, avait pris par la force  
des choses et la composition de ses membres la di-  
rection du mouvement, des rassemblements nom-  
breux se sont portés devant le château.

On a dû les disperser par la force, et, dit le *Jour-  
nal de Varsovie*, le conflit s'est renouvelé à plusieurs  
reprises. Dix personnes ont été tuées, six autres  
blessées, quarante-cinq arrêtées. Le 1<sup>er</sup> télégramme  
parlait d'une centaine de morts et blessés, ce qui  
serait plus compréhensible si, en effet, le conflit  
s'est plusieurs fois engagé.

Une dépêche particulière de Varsovie nous ap-  
prend que le nombre des morts et des blessés, dans  
la journée du 9, est plus considérable qu'on ne  
l'avait cru dans le premier moment.

Cependant cette dépêche ne porte aucun chiffre  
positif.

Ce qui est certain, c'est que les tristes événe-

### FEUILLETON

## LES COUREURS D'AVENTURES.

### QUATRIÈME PARTIE.

(Suite et fin.)

Le soir même, Paul revint de la ville au boug de Sant-  
Amaro avec Albert Roland ; les deux officiers de la *Diane*  
qui ont joué un rôle aux précédents chapitres et deux  
spéculateurs anglais : l'un gros, gras et rouge, qui s'ap-  
pelait Rood, l'autre sec, maigre et jaune qui s'appelait  
Read.

Le tabellion-juré de Sant-Amaro, rédacteur de tant de  
contrats inutiles, entra le dernier dans le salon de dona  
Mercedem. Il déploya bientôt un volumineux cahier, beau-  
coup moins aimable que le fameux cahier à couverture  
bleu de ciel de Paul d'Herbilliers. — Paul avait cepen-  
dant collaboré à celui-ci, acte cadastral en due forme,  
décrivant avec une rare exactitude des domaines de San-  
Pedro, Caramão, Gentilhas, Santa-Martha, Veraguassos,  
etc., etc., et toutes leurs dépendances.

Lecture fut donnée de cette pièce à M. Rood, qui di-  
sait en français après chaque paragraphe :

— Oh ! bienne ! très bienne !

Et à M. Read, qui répétait en portugais :

— Oh ! bem ! mui bem !

Ces exclamations, sans préjudice d'un nombre hon-  
nête de *very well*, ponctuèrent agréablement l'acte par  
lequel les estimables fils d'Albion acquerraient toute la  
propriété de San-Pedro, Caramão, Gentilhas, etc. ; des  
meubles et immeubles, des chevaux, des bêtes à cornes  
et des esclaves, pour la bagatelle d'un million, payable  
en trois échéances, à Paris, chez les Rotschild.

Après la signature de cette pièce, MM. Rood et Read,  
qui avaient maintes fois exploré, au préalable, leurs fu-  
turs domaines, prirent congé de dona Mercedem, de  
l'héritière et des Français, pour se faire conduire à leur  
nouvelle habitation par leurs nouveaux esclaves.

Une grande lanchar, frétée par Paul, était déjà chargée  
de ses bagages et de ceux d'Olyntha, dont Calisto, Jon-  
sinha, Moamma et Jennim composaient la suite.

Olyntha embrassa en pleurant son hospitalière mar-  
taine, puis elle s'embarqua sur la lanchar avec les cava-  
liers français :

« Nous nous croyions enfin au terme de nos peines,  
ajoute Paul d'Herbilliers dans sa correspondance ; Olyn-  
tha essuyait ses larmes ; aux galants propos d'Albert, elle  
paraissait ravie de quitter, pour n'y plus revenir, le

pays où elle avait eu le malheur de naître. Rassemblés à  
l'arrière de la barque, dont les voiles se déployaient à  
une excellente brise, nous causions gaiement.

» Tout-à-coup, un éclair brille dans les buissons du  
rivage, une balle siffle, Olyntha jette un grand cri et  
tombe blessée :

» — *Para bem fazer!*... s'écrie une voix que nous  
crûmes celle de dom Fabiano Estrelhos.

» Deux autres détonations retentissent. Albert, qui  
se baissait pour secourir Olyntha, reçoit une chevrotine  
au défaut de l'épaule, une balle me frappe moi-même au  
sommet de la tête. Nos nègres épouvantés s'enfuient sous  
la teugue ; le patron abandonne lâchement la barre du  
gouvernail, l'avant de notre lanchar s'engrave ; nous som-  
mes échoués au milieu du fleuve ; nos voiles font pen-  
cher la barque, nous risquons de chavirer ; je largue les  
écoutes, nous nous redressons :

» Nos deux camarades de la *Diane* sautent, le sabre  
à la main, au milieu des noirs, et les forcent à remonter,  
tandis que je m'élançai sur la barre en criant : Alerte !

» Une légère pirogue chargée de malfaiteurs se détachait  
de la rive, et nous aurions été massacrés sans la  
promptitude de nos manœuvres. — La mer montait. Les  
nègres avec leurs longs avirons désengraient l'avant ;  
nous bordons les voiles.

ments du 9 ont eu leur contre-coup dans les provinces du duché de Varsovie.

Partout les garnisons ont été augmentées dans la crainte d'un soulèvement général.

Les détails sur la répression du 9 sont navrants.

Un télégramme de Berlin annonce une proclamation du prince Gortschakoff aux habitants de Varsovie. Le gouverneur les engage à se tenir tranquilles; autrement il sera obligé de proclamer l'état de siège. La loi relative aux troubles et aux émeutes a été affichée. Il n'y avait pas eu du reste de nouveau conflit.

On se préoccupe beaucoup, à Berlin, de la situation de la Pologne russe. Il règne une certaine inquiétude dans les cercles politiques. Une correspondance privée nous mande que les nouvelles de Varsovie sont de nature à faire craindre de graves conflits qui pourraient avoir un certain retentissement dans la province de Posen.

Au reste, dit notre correspondant, ici tout le monde est contraire aux prétentions des Polonais, et l'on ne comprend pas qu'ils n'aient pas accepté avec calme les réformes accordées par l'empereur.

Dans plusieurs localités du duché de Posen on a célébré des services pour les Polonais qui ont péri en 1848, et l'on n'est pas sans appréhension sur l'issue de cette agitation. (Le Pays.)

On mande de la frontière de Pologne, le 11, que dans la nuit de mardi, les troupes russes bivaquaient sur les places de Varsovie. Les édifices publics ont été occupés militairement. Les magasins, ainsi que les ateliers et les bureaux, restaient fermés. Une grande foule se trouvait dans les rues, où il était défendu de s'arrêter. Les costumes nationaux et les emblèmes de deuil ont disparu; les journaux ne sont pas distribués. Parmi les morts se trouvent des femmes et des enfants.

Pour le moment, tout est tranquille. — Havas.

La session des diètes et des comitats est ouverte en Autriche.

L'empereur vient d'adopter une libérale et grande mesure.

Il reconnaît aux protestants le droit de régler, de diriger leurs affaires ecclésiastiques d'une manière tout à fait indépendante; il leur garantit la liberté des confessions.

Sur les quatre degrés qu'offre l'administration des églises, l'empereur nommera les membres du premier degré, c'est-à-dire du conseil ecclésiastique supérieur. Dans la question de mariage, le Code civil fera loi.

Nous apprenons que la commission de Syrie se rend à Constantinople pour mettre la dernière main à ses travaux préparatoires.

Cette nouvelle a tout de suite donné à penser que ce serait dans cette ville que s'élaborerait l'œuvre de la réorganisation du Liban entre les ministres de la Sublime-Porte et les représentants des puissances.

Mais d'après d'autres informations que nous avons lieu de croire plus exactes, la commission de Syrie enverrait le résultat de ses travaux à la conférence de Paris, qui continuerait en conséquence à être saisie de la question.

Olyntha venait d'être emportée sous la teugne par ses fidèles servantes, qui étanchèrent le sang de sa blessure.

La pirogue était à demi-portée de pistolet quand notre chaloupe reprit de l'élan.

Albert, les deux officiers et moi ne craignons plus alors de décharger nos armes, les hommes de la pirogue ripostent par une fusillade qui siffle au ras de nos têtes, troue nos voiles, mais ne les empêche pas de nous emporter avec vitesse.

Trois heures après, nous accostons à bord de la Diane, où la jeune Olyntha fut immédiatement pansée. La balle qui l'avait frappée au-dessus de la hanche fut extraite; les chirurgiens répondaient de la sauver. Elle fut, en effet, très-promptement guérie.

La blessure d'Albert n'avait aucune gravité; la mienne n'était qu'une égratignure.

Notre corvette ayant appareillé pour Rio-de-Janeiro, centre de la station, nous jugeâmes sans danger d'y débarquer Olyntha et ses femmes.

Nous nous aperçûmes bientôt que les Estrelhos n'avaient pas renoncé à nous faire poursuivre.

Un soir en sortant des Italiens, où Albert et moi avions conduit Olyntha, nous fûmes encore attaqués par des assassins. Un stylet adroitement lancé eût percé le cœur de la jeune fille si, par hasard, je n'avais fait un geste qui la sauva. La lame du poignard s'enfonça dans

Les nouvelles de Constantinople présentent la situation sous un aspect assez sombre. La crise financière devient menaçante. Le change de la livre turque est à 162, et il montera encore, dit le télégramme, après l'émission que l'on prévoit du papier-monnaie.

La perte est d'environ 50 0/0 pour les employés et pour l'armée. Le commerce est nul, les denrées augmentent et le prix de la viande est doublé.

Le même télégramme parle des inquiétudes que fait naître la situation de la Roumélie.

D'un autre côté, on annonce que les nombreux insurgés de l'Herzégovine menacent Mehemet pacha à Trébigne. Les bachi-bozouks ont envahi un village grec et tué les habitants. L'escadre turque maintient rigoureusement le blocus sur les côtes.

La Sublime-Porte ne paraît pas s'inquiéter beaucoup des événements dont le Montenegro et l'Herzégovine sont dans ce moment le théâtre.

Elle peut opposer à leurs attaques le corps d'armée du maréchal Ismaïl pacha, sans compter les renforts de Constantinople, qui peuvent doubler et même tripler cet effectif. (Le Pays.)

Nous avons des informations sur les mesures prises par le gouvernement anglais pour mettre la place de Malte sur un pied d'armement maritime qui semblerait indiquer que ces dispositions ont un autre but que celui d'assurer la conservation de l'île.

Les ordres les plus précis ont été donnés pour approvisionner l'île dans de très larges proportions, en vivres et en munition.

La garnison qui, l'an dernier, était de 3,000 hommes seulement, vient d'être portée à 8,000 hommes, dans la prévision de l'embarquement d'un corps expéditionnaire.

On croit que la prolongation de l'occupation de Syrie par les troupes françaises n'est point étrangère à ces mesures de précaution, et le bruit court à Malte que l'intention de l'Angleterre serait d'aller occuper un point du territoire entre la haute Syrie et l'Égypte.

Nous répétons ces bruits sous toute réserve et à titre de simple renseignement. (Le Pays.)

Londres, 10 avril.

Shang-Hai, 21 février. — Aucune nouvelle de Tien-tsin. San-ko-liu-sin a été battu par les insurgés. Les affaires reprennent lentement.

Java, 2. — Dommages immenses et morts par suite d'inondations. Détresse incroyable.

Saigon. — Les Français et les Espagnols ont pris cinq forts. Le colonel Tésard est mort. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* : Des expériences d'un nouveau système de télégraphie à l'usage des navires se font depuis quelques jours à bord de la frégate-école qui stationne sur la Seine, près le Pont-Royal.

A l'aide d'un drapeau placé entre deux boules de couleur différente, et en variant la position que ces trois objets peuvent occuper entre eux, l'inventeur de ce système représente d'une manière simple et rapide les dix caractères de la numération et par suite

la manche de mon habit.

Au lieu de conduire Olyntha chez elle, nous l'aménâmes à bord et supplîmes le commandant de l'y garder jusqu'à la fin de la campagne.

Ses quatre fidèles servantes l'accompagnèrent en France où, depuis longues années, M<sup>lle</sup> Thérèse Bardan, sa vieille tante, n'avait cessé de prier pour elle.

Les vœux de cette noble et sainte fille furent exaucés.

Olyntha, saine et sauve, put lui être rendue par Albert, mais ce ne fut pas pour longtemps; mademoiselle Bardan partagea bientôt avec Albert lui-même le bonheur qu'elle lui devait.

Mon oncle, pendant quelques jours, fut pourtant un obstacle; il ne se souciait guère que son fils épousât la fille de Rodolphe Bardan, le *Coureur d'Aventures*; — mais Olyntha était douce, tendre, attentive; elle avait voué à mon cousin une reconnaissance et un amour qui eussent touché le père le plus barbare, la tante Thérèse fut pressante, Albert éloquent, et Olyntha avait la beauté de cette infortunée Jacintinha, dont le souvenir se mêlait si souvent aux fumées des cigarettes silencieuses.

Mon oncle ne contait pas toujours en fumant; souvent il écoutait, plus souvent encore il rêvait, et l'histoire de Georges Barzien, le faux Moëlho, le persecuteur d'Olyntha, lui rappelait fatalement encore celle de Frédéric Dormont.

tous les nombres, depuis le plus faible jusqu'au plus grand. Il n'y a plus ensuite qu'à chercher dans le dictionnaire télégraphique les mots et les phrases qui se rapportent aux chiffres indiqués, pour obtenir la traduction immédiate de la dépêche. En remplaçant le drapeau et les deux boules par trois fanoux de couleurs déterminées, on peut opérer durant la nuit avec la même promptitude. — Les expériences qui ont lieu actuellement sur la frégate-école ont permis de constater que quelques instants suffisent à la transmission d'une dépêche de dix mots. J. J. J.

— On lit dans l'*Echo du Loir* :

« Un accident, qui pouvait avoir les suites les plus graves, est arrivé dimanche 31 mars à La Flèche. Une dame très-âgée était occupée à faire sa toilette pour se rendre à la grand-messe de Pâques, lorsqu'en passant près d'un foyer, le feu prit à ses robes, et en un instant elle fut enveloppée par les flammes. A ses cris, son fils accourut, la prit dans ses bras et parvint à se rendre maître du fleau, mais ce ne fut qu'en se brûlant cruellement la main. La pauvre femme elle-même a de profondes brûlures aux cuisses, qui, heureusement, ne mettent pas sa vie en danger. On met encore ce malheur sur le compte de l'indispensable crinoline. »

— La Banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte à cinq pour cent.

— Une brochure très-intéressante vient de paraître; elle a pour but l'amélioration des vins nouveaux par des procédés à la portée de tout le monde. (Voir aux annonces, les Vins 1860.)

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous avons reçu de Paris la lettre suivante, et nous nous empressons de répondre au désir du Comité pour les chrétiens de Syrie.

Paris, le 2 avril 1861.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Le Comité pour les Chrétiens de Syrie a consacré sa première séance à la rédaction d'une pétition au Sénat. Dans la séance d'hier, il a décidé que le concours de toute la Presse française sera demandé pour l'œuvre d'humanité qu'il se propose d'accomplir.

Nous désirons, Monsieur, que la protection française couvre les Chrétiens de Syrie jusqu'au jour où leur sécurité ne réclamera plus sa glorieuse assistance; qu'elle les couvre soit par la continuation si nécessaire du séjour de nos soldats, soit par toute autre mesure que sa haute diplomatie pourra proposer aux autres puissances. Que la France entière nous seconde. Il ne s'agit pas, vous le savez bien, Monsieur, d'une démonstration politique, où des dissidences puissent éclater, il s'agit d'une question d'humanité qui doit émouvoir, qui émeut tous les cœurs. Le renouvellement des massacres dont l'horrible tableau est encore présent à tous nos souvenirs serait un malheur irréparable. Le Comité, dans lequel sont réunis des hommes de tous les cultes, sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'Archevêque de Paris, appelle tous ses concitoyens à l'aider dans cette œuvre sainte. Il vous prie, Monsieur, de faire connaître son appel par la publicité

Le baron de Coisin, le capitaine René et Anna, qui étaient venus de Bordeaux à Toulon passer la moitié d'un semestre, plaidèrent aussi pour Albert et Olyntha.

Enfin ma tante Félicité, qui n'aimait ni la profleurie, ni les petits vers, avait, par compensation, une prédilection prononcée pour les chiffres ronds et les grosses sommes; elle pensait que deux millions de d sont chose aussi rare que belle.

Olyntha, en effet, n'avait pas moins de deux millions. Outre le fruit de la vente de l'engenho à MM. Roo et Read, elle avait réalisé, par mes soins, le prix de maisons et magasins de San-Pedro dans la ville de Bahi. Elle possédait sa rente d'origine malgache, constituée comme on s'en souvient, par le baron de Coisin à son retour de Madagascar. Enfin, une autre fortune lui arriva de Bombay, car les William et Smith firent parvenir pour elle à M. Gautier, leur correspondant de Bordeaux, la part très-considérable du comte de Moëlho, son père, dans leur fond de commerce.

Bref, le mariage se fit au mois de mars dernier.

Albert a renoncé au commissariat de la marine, à la navigation et à la bureaucratie. — Il vit heureux... mais il ne chasse plus.

Après des scènes comme celles de la clairière de Bem Fazer, on prend en horreur tout ce qui peut les rappeler.

Quant à moi...

de votre journal. Il demande que des pétitions se couvrent de signatures; il a pensé qu'il pouvait vous prier de les recevoir dans vos Bureaux. Que l'opinion de la France se montre avec éclat, que les Chrétiens d'Orient doivent à votre généreux appui la sécurité de l'avenir, qu'ils implorent après de si lamentables désastres!

» Recevez, etc.  
SAINT-MARC GIRARDIN, *Président*; COCHIN, CRÉMIEX, LE P. GRATRY, PETETOT, DE PRESSENSÉ, *Vice-Présidents*; FRANÇOIS LENORMAND, B. POUJOLAT, LEFÈVRE-PONTALIS, *Secrétaires*.

Voici le texte de la pétition qui doit être adressée au Sénat.

« Messieurs les Sénateurs,  
» Quand la France apprit les massacres de Syrie, un cri d'horreur s'éleva de tous côtés, nos soldats partirent pour aller secourir les victimes et faire poir les assassins; ils partirent moins vite que ne le voulaient l'opinion publique et l'Empereur, plus vite que ne le voulaient la Turquie et l'Angleterre; ils partirent avec l'assentiment de l'Europe.

» Ils devaient être rappelés le 5 mars 1861; l'Angleterre et la Turquie pressaient de tous leurs vœux cette fatale échéance; cependant l'humanité vient d'obtenir un sursis, nos soldats ne reviendront que le 5 juin. Les chrétiens de Syrie ont encore trois mois à vivre.

» Nous devons dire que cette date du 5 juin a de quoi effrayer tous ceux qui connaissent l'Orient: c'est la date du Gourban Bairam, c'est-à-dire d'une des éruptions périodiques du fanatisme musulman.

» Toutes les lettres et tous les rapports sont d'accord pour déclarer que, si nos troupes s'éloignent, la vie des chrétiens de Syrie, et peut-être celle de tous les chrétiens d'Orient, est en danger. Oui tout nous fait craindre que l'exemple que donnera en Syrie le fanatisme musulman ne soit suivi dans tout l'empire turc.

» En face de cette horrible crainte, que doivent faire les chrétiens d'Occident? que doivent faire les citoyens d'un pays dont les soldats ont eu l'honneur d'être chargés par l'Europe d'aller venger l'Europe outragée? La France n'a en Syrie qu'un grief de pitié et de justice qui lui est commun avec toute l'Europe; il faut que ce grief ne s'aggrave pas par de nouveaux outrages à la civilisation. Nous voulons d'abord vous remercier, messieurs les sénateurs, de la vive et profonde sympathie que vous avez exprimée, dans votre adresse, pour nos frères de Syrie.

» Nous voulons ensuite vous demander de faire en sorte que la convention du 5 septembre 1860 s'exécute loyalement dans les deux pensées qui l'ont inspirée. Il y avait une première pensée, celle d'arrêter les massacres par l'intervention de nos soldats; il y en avait une seconde, celle de prévenir le retour de pareilles horreurs, en organisant dans le Liban un pouvoir, qui n'ait point pour politique d'anéantir les Maronites par les Druses et les Druses par les Maronites.

» Si ce pouvoir a besoin pour s'établir et pour durer d'avoir à ses ordres un corps de troupes européennes, cette pensée se retrouve aussi dans

les protocoles de la conférence qui a fait la convention du 5 septembre 1860, et nous vous prions, messieurs les sénateurs, sans avoir la prétention d'appeler l'attention du gouvernement français, depuis longtemps éveillée, sur la nécessité d'organiser dans le Liban ce pouvoir juste et protecteur, nous vous prions de seconder ses efforts par la sanction que vous donnerez aux vœux que nous vous transmettons par la proclamation sans cesse répétée des sentiments de la France entière.

Nous ne doutons pas que tous ceux qui ont entendu le récit si émouvant de M. Lavignerie ne s'empresent de venir signer dans nos bureaux cette pétition rédigée par le Comité pour les chrétiens de Syrie.

Par arrêtés du ministre de la guerre, insérés au *Moniteur*, la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1860 auront à payer, pour obtenir l'exonération du service militaire, est fixée à la somme de 2,500 fr., et les engagements de sept ans donneront droit: 1° à une somme de 2,200 fr.; 2° à la haute-paye de rengagement de 10 c. par jour.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Les dernières dépêches de la Cochinchine sont confirmées. Le camp des Annamites a été enlevé le 17 février, après une lutte très-vive. On a trouvé parmi les morts le général qui commandait l'artillerie annamite. Le corps expéditionnaire s'est mis en marche le 2 mars pour déloger l'ennemi des positions qu'il occupait encore à Brehua et à Mylho. L'état du général de Vassoigne, blessé d'un coup de feu au bras gauche, n'inspirait pas d'inquiétudes.

Breslau, 11 avril. — Le *Courrier de Varsovie* contient la proclamation du prince Gortschakoff. Le prince accuse le peuple d'avoir jeté à la troupe des pierres qui ont blessé dix soldats et en ont tué deux. Il porte le chiffre des tués et des blessés, du côté du peuple, à cent dix-sept. La proclamation est suivie d'un arrêté du conseil d'administration sur les atteroupements. — Havas.

#### AVIS.

### LA MAISON DE BANQUE A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS.

Ouvre des COMPTES COURANTS avec CHEQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (633)

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

L'aspect de la Bourse est toujours le même: très-peu de monde, mouvement d'affaires presque nul, cours à peu près stationnaires.

Constata-toutefois que l'inertie des transactions ne nuit pas à la fermeté des prix de la rente et de la plupart des valeurs et que les ventes de la spéculation sont pour fort peu de chose dans les mouvements du marché. Comme les spéculateurs sont tous à la baisse depuis longtemps, ils n'osent pas augmenter leur découvert.

La chambre syndicale des agents de change, satisfaisant de légitimes réclamations, fait maintenant afficher la cote quotidienne de la Bourse de Vienne. En présence de cette utile innovation, nous croyons devoir rappeler que les fluctuations du cours des métalliques, provenant souvent d'affaires très-restreintes, ne sauraient avoir la même signification que les mouvements de la cote des 3 0/0 français et anglais. Ce sont principalement, dans la situation financière de l'Autriche, les variations du change qui doivent servir d'indications plus précises aux spéculateurs.

La baisse qui a affecté le marché de la rente s'est fait sentir aussi sur celui des chemins de fer, quoique les recettes, toujours excellentes sur les grandes lignes, soient de nature à attirer les capitalistes vers ces valeurs. On a négocié l'Orléans à 1332.50, le Nord à 958.75, l'Est à 582.50, le Lyon à 947.50, le Midi à 540, l'Ouest à 520, le Genève à 390, les Antrichiens et les Lombards à 455, les Sardes à 367.50 et les Romains à 255.

La spéculation, qui forme la véritable clientèle des placements aléatoires, s'est retirée presque complètement du marché. Les capitaux restent dans l'inaction, sans abandonner toutefois l'espoir de trouver tôt ou tard, grâce à des circonstances plus favorables, des emplois plus utiles. Pour conserver ainsi leur disponibilité et retrouver à volonté leur liberté d'action, ils recherchent les placements en comptes-courants avec chèques dont la maison Serre a popularisé l'usage en France, et qui offrent de si grands avantages dans les périodes de stagnation. Le chèque tend en effet à remplacer avec beaucoup de supériorité les comptes-courants usités jusqu'à ce jour; c'est la véritable monnaie courante du commerce.

La Caisse des Chemins de fer reste stationnaire de 90 à 95. Les nombreux intéressés dans cette société se préoccupent avec anxiété de la liquidation, et attendent impatiemment que quelque communication soit adressée au public sur la situation de cette affaire. Il est essentiel pour eux d'être représentés à cette liquidation et déjà beaucoup d'actionnaires ont choisi pour leur mandataire, en cette circonstance, M. Agenet, banquier et directeur de l'Administration centrale de contentieux, 8, rue du Sentier, qui, depuis sept ans que sa maison existe, a rempli maintes fois des mandats semblables, avec autant de zèle et d'honorabilité que d'intelligence. — Parmi les autres valeurs industrielles, on a coté les Ports de Marseille à 326.25, la Compagnie des Eaux à 360, le Gaz parisien à 890, et les Omnibus à 887.50.

E. DUTIL.

#### BOURSE DU 11 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 67 73  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95 50.

#### BOURSE DU 12 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 67 50  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 95 25

P. GODET, propriétaire-gérant.

» Lucie, à mon retour, était mariée, hélas! — à M. Ferdinand d'Arbois, un fort charmant cavalier, je l'avoue — et qu'elle ne fit pas soupirer longtemps, vous vous en doutez.

» Ma campagne du Brésil m'a fait perdre là une bien aimable petite femme!...

» Baste!... Je ferai d'elle ma belle-sœur.

» Clotilde est toute prête à s'humaniser; mais qui refuse muse!

» Juliette, qui tient de ses trois sœurs, est l'intime amie d'Olynthia, comme je suis l'intime d'Albert.

» J'ai douze mille livres de rentes bien gagnées par mes grandes aventures; je les dois à la reconnaissance d'Olynthia, qui voulait me donner dix fois trop. — Je m'en suis tenu là, en dépit d'Albert lui-même!...

» Je fais ma cour à Juliette.

» Bastide Roland, le 15 décembre 1833.

#### CHAPITRE II.

» Bastide Roland, ce 25 février 1834.

» Je faisais ma cour à Juliette et n'avais pas à me plaindre de mes soins.

» Elle unit à la grâce sentimentale d'Anna beaucoup de gaieté lutine de Lucie, et pourtant une certaine ré-

serve qui m'a toujours charmé dans Clotilde.

» Pauvre Clotilde! — elle est encore belle comme une vierge de Raphaël.

» Toute sa fierté glaciale s'est fondue depuis qu'elle voyait de près combien est sérieux le bonheur que donnent les unions bien assorties. Anna et René, Lucie et Ferdinand, Albert et Olynthia, devaient être pour elle des reproches vivants; quand elle me voyait de près courtiser mon adorable Juliette, elle paraissait triste.

» Cela me serrait le cœur.

» Aussi, avant d'assurer mon propre bonheur, je me suis occupé du sien. J'ai organisé, de concert avec tous mes cousins et cousines, un grand complot dans le but de découvrir un beau-frère digne intrare.

» Cherchez, et vous trouverez, dit l'adage évangélique.

» Nous avons cherché, nous en avons trouvé un digne, dignissimum, qui n'est pas capitaine de dragons, mais porte moustaches et a nom Emile Desloges.

» Emile Desloges a su plaire; Clotilde a bravement dit à mon oncle et à ma tante un oui définitif; alors je me suis senti pris d'une véritable terreur panique; car j'allais me prononcer pour Juliette...

» Mais si Juliette, qui tient de ses trois sœurs, allait imiter Anna ou Clotilde?...

» Oh! pour le coup je me condamnais, en regrettant cette dernière, au célibat perpétuel...

» Juliette, par bonheur, n'a ni muse ni refusé.

» Malgré son extrême jeunesse, mon oncle et ma tante ont accordé d'emblée leur consentement. Les romans de la bastide ont donc fini par une double noce dont j'ai le plaisir de vous faire part, ne doutant pas que vous n'applaudissiez à un si heureux dénouement.

» La double noce a été célébrée voici huit jours; tout est fini!

» Peu s'en est fallu, vous vous en souvenez, que tout n'ait commencé par une double noce.

» J'épousais Anna, la blonde Anna, si... si René de Coisin eût préféré la brune Clotilde... Mais j'étais destiné, sans quoi je serais l'époux de Lucie, à courir, moi aussi, les grandes aventures.

» Dieu m'en garde à jamais!

» Sans regrets pour les trois aînées, je suis donc l'heureux époux de la cadette; sur quoi je fonde l'espoir que mon oncle, aujourd'hui mon beau-père, en possession déjà de fumer la cigarette aux nez de trois séries de petits-enfants, en enfumera bientôt une quatrième et une cinquième catégories. Ainsi soit-il!

» Tout vôtre de cœur. PAUL D'HERBILLIERS.

G. DE LA LANDELLE.

FIN.

Etude de M<sup>e</sup> E. SOLOMAN, docteur en droit, avoué à Tours.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Et sur licitation entre héritiers

GUILBOEUF,

A l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Tours,

Le Samedi 4 Mai 1861, à midi,

LA PROPRIÉTÉ

### DE LA MARTINIÈRE,

Sise commune de Saint-Martin-de-la-Place, près Saumur (Maine-et-Loire).

Cette propriété comprend : jolie maison d'habitation avec belvédère et vue sur la Loire, salons, salle à manger, nombreuses chambres à coucher, etc.; cours, grange, remise, écurie, jardins, charmillés, pièce d'eau, pré, pâture; le tout contenant environ 1 hectare 58 ares.

Mise à prix, 12,000 francs.

Pour plus amples renseignements, voir l'Echo saumurois du 9 avril 1861, et s'adresser : 1<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> E. SOLOMAN, docteur en droit, avoué à Tours, poursuivant la vente et dépositaire d'une copie du cahier des charges; 2<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> SAINTHÉRANT, avoué à Tours, co-licitant; à M<sup>es</sup> VINCENT et LEBARON, notaires à Tours. (189)

Etudes de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué, et de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Le dimanche 21 avril 1861, à midi,

### Adjudication

### DE DEUX BELLES MAISONS

Dépendant de la succession de M. DELOUCHE-HUARD,

L'une située rue Saint-Jean, louée 1,500 francs, à M. Common, l'autre rue Cendrière. (178)

Administration des Hospices de Saumur.

### BELLE MÉTAIRIE

appelée

### LA FIÈRE

Située commune de la Séguinière, canton et arrondissement de Cholet,

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PINEAU, notaire à Cholet,

Le samedi 27 avril 1861, à midi.

Cette métairie, exploitée actuellement par le sieur François BABONNEAU, forme un seul tenant, sans aucune enclave.

Elle est composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, issues ou ruages, jardin, verger, terres labourables et prés; elle contient vingt-sept hectares soixante-onze ares trente-deux centiares.

La métairie de la Fière appartient aux Hospices de Saumur.

La vente en a été autorisée par arrêté de M. le Préfet du département de Maine-et-Loire, pris en conseil de préfecture, le 23 février 1861,

Et elle sera exposée aux enchères sur la mise à prix de quarante mille francs.

Pour visiter cette métairie, s'adresser au fermier qui l'exploite,

Et pour obtenir tous autres renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> PINEAU, notaire, qui est dépositaire du cahier des charges et du plan, ou au Secrétaire des Hospices de Saumur. (190)

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### GRANDE

### VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 14 avril 1861, à onze heures, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, en une maison, située à Fosse, commune de Cizay, où est décédé M. Louis Amédée OLLIVIER, propriétaire, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession bénéficiaire.

Il sera vendu :

Lits, conettes, matelas, couvertures, quantité de linge et effets, secrétaires, commodes, guéridons, belle table et les pieds en marbre, glaces, fauteuils Louis XV en tapisserie, une grande tapisserie bien conservée, beaucoup de soieries antiques, argenterie, montres, vieilles porcelaines, cristaux, fusils Lefaucheur et autres, pistolets, couteau de chasse garni en argent, bons chiens couchants et courants, cheval, voiture à quatre roues, cabriolet, charrettes, tombereau, harnais, foin, luzerne, vin en barriques, quantité de bois d'ouvrage, soixante barriques et tonnes vides, cloches et clochettes en métal, enclumes, soufflets, étaux, immense quantité de fer et outils de toute espèce, cuivrierie, batterie de cuisine.

Ordre de la vente.

Dimanche et lundi : mobilier, foin, luzerne, barriques, outils, fer et ferrailles, tombereau, charrettes, voitures, etc., etc.

Mardi : vieux meubles, argenterie, tapisserie, soieries, fusils, pistolets, les chiens et du mobilier.

Mercredi : continuation du mobilier. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> DEHAU, notaire à Baugé.

### A VENDRE

Pour 100,000 francs,

UNE

### BELLE PROPRIÉTÉ

Située à 4 kilomètres de Baugé, sur le bord d'une grande route.

Elle consiste en :

- 1<sup>o</sup> Une maison de maître avec avenue et très-belles servitudes;
- 2<sup>o</sup> Réserves de 19 hectares, composées de prés, vergers, potagers, bois de rapports et d'agréments;
- 3<sup>o</sup> Une belle ferme et une closerie, bâtiments en très-bon état;

Le tout d'une contenance de 90 hectares, en un seul tenant.

Revenu : 2,500 francs.

Superficie, environ 20,000 francs. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> DEHAU, notaire. (181)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE

### LA PROPRIÉTÉ

### DU PRIEURÉ DE MÉRON,

Située commune de Méron, d'une contenance de soixante-trois hectares soixante-quinze ares quatre-vingts centiares.

S'adresser à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (163)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n<sup>o</sup> 22.

S'adresser, pour traiter, audit notaire. (125)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### OU A LOUER

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

### A VENDRE

D'OCCASION,

Un superbe ETOUFFOIR EN CUIVRE, tout neuf, pouvant contenir quatre décalitres.

S'adresser à M. GOUBY, poëlier, place Saint-Pierre.

### A CEDER

### UNE BONNE ÉTUDE D'HUISSIER,

Dans un chef-lieu de canton,

A 20 kilomètres de Tours.

S'adresser à M. Th. BUSSON, greffier du tribunal de commerce, à Saumur.

### A CÉDER

UN FONDS DE MARCHAND DE CRÉPINS, à Saumur, avec bonne clientèle; il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur. (23)

### LES VINS 1860

On l'art de les couper, colorer, désacidifier, clarifier, bonifier, conserver, etc., de supprimer le plâtrage et le vinage. — Loi sur les mélanges et les colorations. 1 vol. in-18, 2 fr. franco à domicile. — Envoyer des timbres-poste à M. Lebeuf, quai Saint-Michel, 23, à Paris. (186)

### ALMANACH DU CHEMIN DE FER (1861)

## INDICATEUR DE POCHE

DE LA LIGNE

### DE PARIS A SAINT-NAZAIRE

#### SOMMAIRE.

Calendrier de 1861. — Service d'hiver. — Heures de départ et d'arrivée des trains à toutes les gares de la ligne.

#### GRANDE VITESSE.

Renseignements pour voyageurs. — Prix des places pour voyageurs, enfants, membres de congrégations religieuses, militaires. — Conditions pour le transport des bagages pour les poids supérieurs à 30 kilogrammes. — Transport des articles de messageries, valeurs, décurées, animaux, voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des cerceaux.

Frais accessoires aux taxes des tarifs généraux.

Distances kilométriques. — Correspondances des chemins de fer.

Billets d'aller et retour entre différentes gares. — Prix réduits.

#### PETITE VITESSE.

Conditions pour le transport des animaux de grande taille, de moyenne taille, de petite taille. — Prix par tête. — Transport des voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des omnibus, diligences, voitures de déménagement, etc. — Transport des marchandises. — Prix par tonne de 1,000 kilogrammes, suivant leur classification. — Classification générale des marchandises.

#### Prix de l'Indicateur :

Avec carte de la ligne de Paris à Saint-Nazaire. 30 cent.

Sans carte. 25

On reçoit des insertions pour l'INDICATEUR au Bureau du Journal l'ECHO SAUMUROIS.

En vente, à Saumur, chez l'éditeur, Paul GODET, place du Marché-Noir, et chez tous les Libraires.

## MANUEL DES FAMILLES

## ET DES MÉNAGES

Recueil complet de Recettes, Secrets et Formules,

RELATIFS.

A l'industrie, l'agriculture, le jardinage, l'hygiène pratique, la médecine usuelle, la médecine vétérinaire, la pharmacie, l'économie domestique, la cuisine, la tenue des livres, la toilette, etc.

Ce livre contient aussi la préparation de toutes espèces de boissons économiques, sirops, vins, liqueurs et différentes recettes pour toutes les maladies des vins.

Pour recevoir l'ouvrage franco, il suffit d'envoyer 2 fr. 25 c. en timbres-poste, à M. CLÉMENT, éditeur, à Sens (Yonne).

Saumur, imprimerie de P. GODET.